

RAPPORT FINANCIER 2021 du CAC

Vision d'ensemble

Au cours de 2021, l'activité du Collectif des associations citoyennes a doucement repris, ce qui s'est traduit par une légère hausse des dépenses – à hauteur de 147 927 € – et des recettes – à 158 889 €.

Cet exercice a été marqué par le renouvellement de deux conventions triannuelles de financement, avec la Fondation Monde par Tous et la Fondation pour le Progrès de l'Homme, ce qui permet au Collectif de se projeter dans l'avenir. Le partenariat pluriannuel avec la Direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative (DJEPVA) et les autres financeurs publics se poursuit pour sa part.

Les dépenses sont restées stables, en raison d'une activité menée encore largement à distance. L'année a toutefois été marquée par un recrutement en septembre d'une personne en temps partiel (20%) en cdd de 6 mois (contrat aidé « Parcours emploi compétences »). Les dépenses de personnel mobilisent ainsi près de 79 % des dépenses en 2021 (environ 70 % habituellement).

Ressources financières

Les ressources du Collectif en 2021 – à hauteur de 158 889 € – sont en légère hausse comparées à 2020 – 148 821 €. Cela est principalement dû au renforcement du soutien de la Fondation pour le Progrès de l'Homme, dont la contribution annuelle passe de 16 500 € à 30 000 € sur 2021-2023, ainsi que de l'ouverture d'un nouveau poste FONJEP sur le poste d'Isabelle (7 107 €).

Ces nouvelles ressources permettent de compenser la fin du partenariat avec la fondation Monde Solidaire, dont la dernière contribution versée en 2019 avait été lissée en 2020. La fondation Monde par Tous demeure pour sa part au côté du Collectif à hauteur de 15 000 € par an (2018-2020 puis 2021-2023).

De la même manière, la contribution de la Ville de Paris et de la DJEPVA, dans le cadre tant de la convention triennale d'objectifs que du FDVA, demeurent stables, ainsi que nos ressources propres (adhésions, dons et ventes).

Finalement, la part des subventions (43 %) et des fondations (28 %) dans le total des ressources du Collectif évolue peu, alors que la proportion des cotisations et des dons est en légère baisse (8,7 % au lieu de 10 % du total).

Il convient de noter cependant que la prise en charge d'une partie du salaire d'Isabelle par le Fongécif-TransitionPro durant sa formation, à hauteur de 7 970 € cette année (6 400 € en 2020), prendra fin début 2022 avec la soutenance de son master. En outre, le Collectif n'a pas connu d'activité partielle en 2021.

Enfin, une part essentielle des activités du Collectif étant assurée par les bénévoles actifs du CAC, ce bénévolat est valorisé au sein du compte de résultat à hauteur de 80 000 €, ce qui est loin de représenter la valeur réelle des apports des bénévoles au Collectif, notamment en matière de connaissance et d'analyse.

Dépenses de fonctionnement

Nos dépenses ont été de 148 430 € en 2021 – 143 921 € en 2020 – dont 117 187 € correspondent aux frais de personnel – 104 139 € en 2020. Le Collectif fonctionne depuis 2016 avec deux salariés permanents à temps



plein, mais a pu recruter Olivier Picot en septembre 2021 à temps partiel en contrat aidé, suite à la liquidation d'Odass.

La légère hausse des dépenses de personnel s'explique par ce recrutement, mais également par le versement de primes de pouvoir d'achat en août 2021, à hauteur de 1 000 €.

En 2021, nous avons eu le passage de Clara Hayet en tant que volontaires en service civique qui n'est restée présente qu'à peine 2 mois (pour poursuivre dans une autre association en lien direct avec du public au quotidien) puis de Grégoire Cotton en stage durant 3 mois, lui essentiellement à distance, autour de la thématique de lutte contre la marchandisation et la diffusion du livre Collectif.

Les autres frais de fonctionnement se sont encore rétractés, dans un contexte où il était difficile d'organiser des événements en présentiel. En 2021, ceux-ci s'établissent ainsi à hauteur de 30 640 € (39 782 € en 2020). Cette maîtrise des dépenses s'explique également par un moindre recours à des prestataires extérieurs, pour les mêmes raisons et surtout aussi la cessation d'activité de la scic Odass qui nous accompagnait sur les outils numériques (missions partiellement reprises par Olivier Picot en interne et la scop Pâquerette côté hébergement).

Perspectives pour 2022

En 2021, en sus de la pérennisation de ses principales ressources financières, le Collectif a décroché une subvention au titre d'un (double) poste FONJEP « Recherche » pour la période 2022-2024, d'un montant de 14 214 € par an. Cette opportunité lui a permis de se projeter et de concrétiser le projet d'un troisième poste à temps plein : c'est ainsi que l'équipe s'est agrandie en février 2022 avec l'arrivée de Marianne Langlet au poste de chargée de recherche et développement en cdi.

La création du poste n'est pour autant pas entièrement couverte, et nécessitera néanmoins de nouvelles recherches de financement, ainsi que la reprise de la somme de 20 000 € provisionnée au cours des exercices 2019 et 2020. Il reviendra au Conseil d'administration de décider si cette reprise s'effectuera en une ou deux années.

Pour mémoire, cette provision était initialement prévue afin de mener à bien le projet de Caravane du printemps des associations citoyennes, événement itinérant pour renforcer les collectifs et dynamiques locaux, ainsi que le développement de l'activité d'édition et de diffusion des savoirs associatifs. Toutefois, ces projets ont pu se réaliser, au moins partiellement, durant la période d'urgence sanitaire, bien qu'à distance (et donc à moindre coût).

Enfin, le Collectif débute une réflexion sur la comptabilité associative, en lien avec le modèle CARE, avec un temps de travail dédié à ce sujet d'ici fin 2022.

Après une première période de 3 ans de conventionnement avec la DJEPVA, le CAC souhaite renforcer encore ce partenariat, maintenant solidifié, et augmenter le soutien du ministère pour permettre d'assurer une augmentation régulière et raisonnée de l'activité. Nous sommes encore en attente de leur réponse dans cette période électorale.

A l'image du soutien de la Ville de Paris, l'avenir budgétaire du CAC pourrait aussi passer par le soutien d'autres collectivités territoriales ainsi qu'un accroissement de ses recettes d'activités.

L'exercice se solde par un excédent de 10 460 €

L'assemblée générale a voté à l'unanimité des personnes présentes et représentées sur l'affectation de ce résultat avec la proposition qu'il abonde la ligne comptable du report à nouveau.

CR 2021 du CAC - AG 20 mai 2022

CHARGES		Montant	PRODUITS		Montant
CHARGES DIRECTES (€)			RESSOURCES DIRECTES (€)		
60 – Achats		733	70 – Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services		4 458
Achats matières et fournitures			73 - Dotations et produits de tarification		0
Autres fournitures et petit matériel		733	74- Subv. d'exploitation		85 752
			Etat : préciser		
61 - Services extérieurs		9 239	DJEPVA : FDVA		10 850
Locations		6 217	DJEPVA : CPO		50 000
Entretien et réparation					
Assurance		450			
Documentation, abonnt, inscrt colloques... 1300		2 572	Conseils Régional(aux) :		
62 - Autres services extérieurs		18 928			
Rémunérations intermédiaires et honoraires		9 275			
Publicité, publication		1 055	Conseils Départemental(aux) :		
Déplacements, missions		4 277			
Services bancaires, autres (Poste, télécom...)		2 921	Communes, communautés de communes ou d'agglomérations:		7 000
Cotisations		400			
Formation du personnel		1 000	Organismes sociaux		
63 - Impôts et taxes		1 752	Fonds européens (FSE, FEDER, etc.)		
Impôts et taxes sur rémunération			Postes Fonjep		14 214
Autres impôts et taxes		1 752	Agence de services et de paiement (emploi aidés, volontaires)		3 688
64- Charges de personnel -		117 187	Autres établissement publics		
Rémunération des personnels 76 500		81 573	Aides privées (Fondations)		45 000
Cotisation sociales 28 000		29 857	75 - Autres produits de gestion courante		13 673
Autres charges de personnel		5 756	756. Cotisations		13 189
65- Autres charges de gestion courante		57	758. Dons manuels - mécénat - divers		484
66- Charges financières		0	76 - Produits financiers		400
67- Charges exceptionnelles		100	77 - Produits exceptionnels		719
68- Dotation aux amortissements, provisions et engagements à réaliser sur		435	78 - Reprises sur amortissement et provisions		0
69 - Impôt sur les bénéfices (IS); Participation des salariés		0	79 - transfert de chg (rembt Uniforma°/TransionPro)		8 887
TOTAL DES CHARGES		148 430	TOTAL DES PRODUITS		158 889
Insuffisance prévisionnelle (déficit)			Excédent prévisionnel (bénéfice)		10 460
Contributions volontaires en nature					
86- Emplois des contributions volontaires en nature		103 000	87 - Contributions volontaires en nature		103 000
860 - Secours en nature			870 - Bénévolat		80 000
861 - Mise à disposition gratuite de biens et services		3 000	871- Prestations en nature		
862 - Prestations					
864 - Personnel bénévole		80 000	Dons en nature		3 000
TOTAL GENERAL		250 470	TOTAL GENERAL		256 199

BILAN du CAC AU 31/12/2021

ACTIF	2021			2020	PASSIF	2021	2020
	Valeur brute	Amortissement	Valeur nette comptable				
Emplois					Ressources		
CLASSE II - IMMOBILISATIONS	3 213 €	1 728 €	1 485 €	1 115 €	CLASSE I - FONDS ASSOCIATIF	63 414 €	52 451 €
# Immobilisations financières :					# Fonds associatif sans droit de reprise		
Participation	415		415	415	figurant au bilan précédent	52 451	47 550
# matériel informatique	2 798	1 728	1 070	700	# Résultat de l'exercice	10 963	4 901
# Stocks répertoires					PROVISION POUR RISQUE ET CHARGE	20 000 €	20 000 €
					# Provision pour projet	20 000	20 000
CLASSE IV - CREANCES	9 716 €		9 716 €	6 693 €	CLASSE IV - DETTES	29 502 €	25 283 €
# Produits à recevoir	9 716		9 716	6 693	# Fournisseurs - factures non parvenues		
CHARGES CONSTATEES D'AVAN	6 521 €		6 521 €	0 €	# Dette fiscale et sociale	26 431	19 671
# Charges constatées d'avance	6 521		6 521	0	# Autre dette	3 071	5 612
CLASSE V - DISPONIBILITES	95 192 €		95 192 €	89 925 €	# Produits perçus d'avance		
# Compte courant Crédit Mutuel (-an	1 143		1 143	2 277	<i>salaires à payer au personnel (13è mois)</i>		
# Compte sur livret	94 049		94 049	87 649			
TOTAL ACTIF	114 642	1 728	112 914	97 734	TOTAL PASSIF	112 916	97 734